



demande conseil suite à une baguarre avec un mineur en étant majeur

Par **coco2410**, le **12/02/2020** à **22:32**

Bonjour,

Il m'est arrivé quelque chose. Un jeune homme de 15 ans voulait me voir pour me frapper, j'avais 21 ans, je me suis déplacé pour parler et quand il m'a vu, il a couru, j'ai donc laisser ça couler sauf que, le soir, ma petite soeur de 16,ans rentre paniquée car ce jeune en question l'avait menacée de mort, il lui avait dit : "je nai pas pu avoir ton frère, je vais te tuer, toi, grosse pute". Suite à cela, j'ai attrapé ce jeune, je l'ai frappé devant le lycée.

Convoqué chez les gendarmes, ils me disent qu'il n'a pas eu d'ITT, mais que je passerai en corectionnel bientôt. Je n'avais pas de casier judiciaire au moment des faits. Pensez vous que je risque de la prison ?

Merci.

Par **morobar**, le **13/02/2020** à **08:43**

Bonjour,

Comme quoi tant qu'à faire il vaut mieux aller au bout des choses.

Vous risquez surtout un rtappel à la loi, sauf si vous avez déjà un beau palmarès.